

Dans le cadre de sa visite de travail hier à Alger

Talai insiste sur la formation des ingénieurs dans son secteur



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3929 - Lundi 25 juillet 2016 - Prix : 10 DA

Bouira/Pour exiger l'amélioration de leur cadre de vie

Des citoyens manifestent à Rafour

Page 24

Sellal et Lamamra reçoivent le ministre d'Etat adjoint américain

«Temps fort» dans le dialogue Alger-Washington

Page 2

Clémence de juillet

Par Mohamed Habili

Au point de vue politique, s'il est une saison en quelque sorte morte, c'est bien l'été qui chez nous ne commence vraiment qu'à partir de la mi-juillet, donc bien après la fermeture des écoles et le début des transhumances vers la côte. A partir de ce moment, les seuls événements porteurs, si l'on peut dire, ce sont les pics de chaleur, consécutifs ou non à des incendies, dus ou non à des poussées de sirocco. Les incendies ne se sont guère fait attendre cette fois-ci, ce qui augure mal de la suite en dépit de la clémence dont le ciel a fait montre jusque-là. La vraie fournaise c'est pour les jours à venir, dans la lumière blessante du mois d'août, de loin le plus redoutable de l'année. Dans pareil contexte, la politique cesse de faire recette. Les journaux qui déjà se vendent à peine ne se vendent plus guère. Ils pourraient aussi bien cesser de paraître que ça ne changerait pas grand-chose à la marche des événements. La seule personne peut-être à qui cette vacance du "quatrième pouvoir" ne conviendrait pas du tout, c'est Louisa Hanoune, devenue la coqueluche des journaux depuis qu'elle a déclaré la guerre au "clan présidentiel", position tenue jusqu'à encore récemment par Soufiane Djillali. La dernière fois où celui-ci avait fait parler de lui, c'était il y a plusieurs jours, lorsque de Paris il avait annoncé que le pays n'avait plus de président.

Suite en page 3

Bedoui appelle les walis à assurer une rentrée sociale calme

Sanctions contre ceux qui exigent des documents d'état civil



Après ceux de l'Est, de l'Ouest et du Sud, c'était hier aux walis de 11 wilayas du Centre de prendre acte des orientations et directives du ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui. Ils ont été invités à préserver les atouts de la sécurité et la stabilité afin d'assurer une rentrée sociale calme à travers, notamment, le travail de proximité.

Page 3

Monde du travail à Béjaïa

Les communaux reprennent le chemin de la protestation

Page 4

Cycle musical «Voix de femmes»

Souad Massi enchante ses fans à Alger

Page 13

Dans le cadre de sa visite de travail hier à Alger

Talai insiste sur la formation des ingénieurs dans son secteur

■ La formation permanente des ingénieurs est non seulement indispensable à leur adaptation aux outils et moyens modernes de l'ingénierie, mais aussi une nécessité vitale pour toute entreprise activant dans le domaine des travaux publics afin de s'imposer dans la production nationale de qualité.

Par Yacine Djadel

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjema Talai, lors de sa visite d'inspection effectuée au niveau de plusieurs sites hier à Alger, a insisté sur le volet de la formation et des mises à niveau continues de tous les ingénieurs opérant dans le secteur des Travaux publics. Selon lui, au vu des perpétuels changements auxquels le secteur des travaux publics est confronté chaque jour à l'heure actuelle, notamment par rapport à l'évolution rapide des nouvelles technologies, s'axer davantage sur la formation permanente de nos inférieurs est, de ce fait, non seulement indispensable à leur adaptation aux outils et moyens modernes de l'ingénierie, mais aussi une nécessité vitale pour toute entreprise activant dans le domaine des travaux publics afin de s'imposer dans la production nationale de qualité. Un angle, selon M. Talai, sur lequel il faut mettre l'accent d'autant plus que le nombre d'années d'expérience professionnelle pour la plupart de ces ingénieurs ne dépassent pas, en moyenne, les cinq années. Un personnel très jeune qu'il faut initier à tout prix à l'encadrement et actualiser régulièrement par rapport aux évolutions sans cesse de son domaine. A ce propos, le ministre a indiqué que «l'assistance technique par rapport à la mise à niveau des ingénieurs est très importante car si ce dernier n'évolue pas au même rythme de sa technique, il ne peut fonctionner qu'à l'inverse de son métier». Sur ce point, compte tenu des divers accords conclus entre l'Algérie et les pays étrangers, offrant même, d'après le ministre, des formations gratuites pour nos personnels, il est plus que jamais l'occasion de profiter de ces aubaines en vue d'élargir au maximum les compétences nationales. De ce fait, s'exprimant sur le sujet lors de sa visite au Laboratoire d'études maritimes LEM situé à Hydra et spécialisé, en l'occurrence, dans l'ingénierie maritime et portuaire M. Talai, tout en s'adressant aux responsables de cette entreprise, n'a pas manqué de rappeler l'intérêt majeur d'effectuer des partenariats avec les firmes de pays

étrangers, à l'exemple des Pays-Bas, qui, d'après lui, excellent dans l'industrie maritime et portuaire. Pour que les entreprises nationales puissent à l'avenir élaborer l'étude, le contrôle technique et le suivi, d'une manière autonome et sans recourir à la collaboration d'entreprises étrangères pour le faire, le ministre des Travaux publics a même chargé le LEM de faire l'étude générale de l'aménagement de la marina à l'échelle de tout le pays. Rappelons que cette société est la seule œuvrant dans ce domaine à



Ph/E. Soraya/J.A.

travers tout le pays. Par ailleurs, après une longue démonstration de la part d'un cadre de l'entreprise nationale, concernant l'un des plus grands projets qu'elle a pris sous son aile, notamment celui du réaménagement du port d'Annaba, le ministre a donné instruction à ce que l'on construise un quai minéral au niveau de ce dernier. Un projet non d'extension mais juste de réorganisation et aménagement intelligents, selon lui. Cela aura pour objectif l'exportation de phosphate dont la région regorge. Par ailleurs, lors

de sa visite de la société étatique SAETI qui compte parmi ses effectifs pas moins de 390 ingénieurs, d'après son directeur général Aomar Kadir, M. Talai s'est entretenu avec l'ensemble de cadres de cette société, leur demandant de s'approprier impérativement les technologies modernes pour d'éventuelles améliorations. Il a réaffirmé, encore une fois, l'importance des ressources humaines dans l'entreprise pour le fonctionnement aux normes de cette dernière.

Y. D.

Sellal et Lamamra reçoivent le ministre d'Etat adjoint américain

«Temps fort» dans le dialogue Alger-Washington

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, qui effectue depuis vendredi une visite en Algérie, a été reçu par des responsables du gouvernement avec lesquels il a procédé à «l'examen et l'évaluation des relations bilatérales dans leurs différentes composantes». L'Algérie et les Etats-Unis qualifient leurs relations de «bonnes» et s'accordent sur la nécessité de les consolider dans les domaines économiques. C'est ce qui ressort de ces échanges. «Il a été procédé à l'examen et l'évaluation des relations bilatérales dans leurs différentes composantes politique, socio-économique et sécuritaire», indique un communiqué du Premier ministre, à l'issue de l'audience accordée par Abdelmalek Sellal au responsable américain. Lors de cette audience, ajoute la même source, «les échanges ont permis d'aboutir à la conclusion que si les relations sont bonnes, elles demandent à être consolidées particulièrement dans les domaines économiques». De son côté, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale,

Ramtane Lamamra, a qualifié, de «temps fort» dans le dialogue stratégique entre Alger et Washington, la séance de travail qu'il a eue avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Antony Blinken. «Je me réjouis de cette séance de travail qui aura été un temps fort dans le dialogue stratégique entre les deux pays qui s'approfondit, s'élargit et dégage de plus en plus de convergences significatives», a déclaré M. Lamamra à la presse à l'issue de son entretien avec M. Blinken, en visite de travail de trois à Alger. Affirmant que cette séance de travail a été «très utile, productive et encourageante», le chef de la diplomatie algérienne a relevé qu'«aujourd'hui, sous l'impulsion du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et du président Barack Obama, nous construisons un partenariat stratégique qui couvre toutes les dimensions dans le domaine bilatéral avec des avancées en matière de coopération et de partenariat économique et aussi culturel». Dans le domaine culturel, Lamamra a fait savoir qu'une école américaine sera bientôt fonctionnelle à Alger, ce qui prou-

ve, a-t-il dit, «à quel point les relations humaines sont extrêmement importantes dans cette relation de qualité». Lamamra a, en outre, évoqué la 7^e session du dialogue au niveau des ministères de la Défense nationale des deux pays qui vient de se terminer à Washington. «Nous avons travaillé depuis longtemps la main dans la main dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et pour le renforcement de la coopération internationale contre ce phénomène», a ajouté le ministre, soulignant que «notre coopération, nos échanges, nos dialogues s'étendent à tous les points chauds et les crises internationales». A ce propos, il a indiqué que l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique ont «beaucoup de convergences quant à la nécessité de solutions politiques et pacifiques, conformes aux principes

et buts de la Charte des Nations unies». «Nous essayons aussi, à l'occasion de visites de cette nature, de nous projeter vers l'avenir et de voir en quoi nous pouvons contribuer ensemble, chacun en ce qui le concerne, à apporter des solutions à la crise libyenne mais aussi à d'autres situations conflictuelles dans notre région et à travers le monde», a encore souligné M. Lamamra.

Les Etats-Unis «apprécient beaucoup» le leadership de l'Algérie

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat adjoint américain, Antony Blinken, a indiqué que les Etats-Unis d'Amérique «apprécient beaucoup» le leadership de l'Algérie dans la région, relevant le partenariat de «plus en plus profond» qui

se dessine entre les deux pays. «Plusieurs sujets ont été évoqués au cours de ma visite en Algérie, notamment son leadership dans la région, que ce soit pour la question de la paix en Libye, au Mali ou en Syrie. C'est un leadership que nous apprécions beaucoup», a indiqué Blinken dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec Ramtane Lamamra. Affirmant qu'il était «très satisfait» de la visite, Blinken a relevé en outre l'existence d'un «partenariat de plus en plus profond qui se dessine entre l'Algérie et les Etats-Unis». Il a ajouté que les deux pays travaillent «ensemble» sur des «dossiers sécuritaires très importants» et œuvrent aussi, a-t-il expliqué, à «approfondir leurs relations économiques, culturelles et entre les citoyens des deux pays»

Meriem Benchaouia

Le secrétaire d'Etat adjoint américain visite le musée du Moudjahid

LE SECRÉTAIRE d'Etat adjoint américain, Antony Blinken, a visité, hier à Alger, le musée national du Moudjahid. M. Blinken s'est rendu dans les pavillons du musée où des explications lui ont été fournies sur les différentes étapes de l'histoire de l'Algérie. Le secrétaire d'Etat adjoint

américain est à Alger depuis vendredi pour une visite de trois jours au cours de laquelle il s'est entretenu avec de hauts responsables algériens «sur l'état de la coopération bilatérale et les moyens de son renforcement».

R. N.

— Bedoui appelle les walis à assurer une rentrée sociale calme —

Sanctions contre ceux qui exigent des documents d'état civil

■ Après ceux de l'Est, de l'Ouest et du Sud, c'était hier aux walis de 11 wilayas du Centre de prendre acte des orientations et directives du ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui. Ils ont été invités à préserver les atouts de la sécurité et la stabilité afin d'assurer une rentrée sociale calme à travers, notamment, le travail de proximité.



Par Nacera Chennafi

Le ministre a appelé les walis à assurer une rentrée sociale sans documents d'état civil, relevant que certains établissements, notamment scolaires, demandent aux parents de présenter des documents alors que le gouvernement a interdit cette pratique depuis une année. À ce propos, il a appelé les citoyens à ne pas se laisser faire.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la réunion régionale des walis du Centre, le ministre a indiqué qu'il est «interdit à toute administration» des différents établissements de demander aux citoyens la présentation de documents d'état civil dans le cadre de la rentrée sociale. M. Bedoui a affirmé que des sanctions seront prises à l'égard de tous ceux (administrations, établissements, scolaires, universitaires et autres) qui n'appliquent pas les décisions du gouvernement, à savoir interdiction de demande des documents en question. A ce propos, il a affirmé que le gouvernement

procédera au contrôle avec les différents départements ministériels.

Récupérer les droits financiers des collectivités locales

Réunis au niveau du siège de la wilaya d'Alger, les walis du Centre sont tenus aussi de valoriser les biens des collectivités locales et aller vers une gestion nouvelle tout en prenant en considération le contexte de la crise financière. Il a insisté sur la mise à niveau des loyers et concessions des biens des collectivités locales, en les alignant sur les estimations réelles du marché local et rentabiliser les différents investissements initiés par l'État. Dans son allocution, qui a été un ensemble de directives et constats des défaillances dans la gestion locale, le ministre de l'Intérieur a appelé les walis à une vraie estimation financière des terres agricoles. Pour le ministre, estimer à la «vraie valeur financière» des biens des collectivités locales est une «urgence». Dans ce cadre, il

a relevé encore une fois la non exploitation des réalisations de l'Etat, dont les crèches et les marchés de proximité comme simple exemple. A ce propos, il a souligné que «l'impôt sur l'activité professionnelle a reculé de 50%», avant de lancer : «Il faut la récupérer». «Il faut louer un local situé dans une zone importante à son vrai prix», a-t-il lancé avant d'ajouter : «Il faut travailler comme un vrai manager».

Dans le même sillage, il a annoncé que pour cette année il y a eu des résultats appréciables concernant la valorisation des biens des collectivités locales, une «valorisation estimée à 20%». Cependant, selon M. Bedoui, ce résultat reste loin de l'objectif. «Il faut regarder avec une vision économique et récupérer les droits financiers des collectivités locales», a-t-il affirmé à l'adresse des walis.

A ce propos, il a appelé les walis à faire des propositions «pratiques» car le volet de valorisation des biens des collectivités locales est «une question urgente». A l'adresse de ceux qui remettent en cause les compé-

tences des cadres des collectivités locales et autres niveaux de responsabilités, le ministre dira : «On va lever le défi pour concrétiser la vision économique du gouvernement. Nous avons les moyens et l'obligation de le faire».

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur a appelé à consacrer la complémentarité entre le public et le privé car, selon lui, il faut faciliter la mission des investisseurs privés notamment concernant l'accès au foncier industriel. Sur ce point, M. Bedoui a qualifié de «maladie» la bureaucratie à la quelle font face les walis, notamment dans le domaine de l'investissement touristique.

Lors des débats, le wali de Blida a donné des exemples effrayants sur le blocage de l'investissement, indiquant qu'au niveau de cette wilaya 1 666 demandes d'investissements avec un coût de 20 milliards de dinars attendent une réponse.

Il est à noter que la réunion d'hier est la dernière avant la réunion gouvernement-walis prévue avant la fin du mois en cours. **N. C.**

Pour le suivi de leur état de santé

500 hadjis munis de bracelet électronique

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a annoncé hier que 500 hadjis ont été munis pour la première fois de bracelet électronique pour le suivi de leur état de santé durant leur séjour aux Lieux saints de l'Islam.

Dans une déclaration à la presse à l'occasion du lancement officiel de l'hébergement électronique pour la saison du Hadj 2016 (pèlerinage), Mohamed Aissa a indiqué que 500 hadjis présentant des maladies chroniques ont été munis de bracelet électronique pour suivre leur état de santé sur les Lieux saints de l'Islam, soulignant que cette expérience, première du genre, sera généra-

lisée les prochaines années.

Le bracelet électronique est doté d'une puce contenant toutes les informations sur l'état de santé des hadjis sélectionnés par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour permettre à la mission du Hadj d'intervenir en cas d'urgence.

Il a expliqué ce progrès par les efforts consentis par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la compagnie aérienne Air Algérie, rappelant que l'Algérie réalisera en 2019 le «Hadj de confort».

Concernant les agences touristiques exclues de l'organisation de la saison du Hadj, Mohamed Aissa a indiqué que cette mesure s'inscrivait dans le cadre des «dispositions prises en vue de mettre fin aux dépassements enregistrés par le passé», ajoutant que «des opérateurs saoudiens ont été également exclus en ce qui concerne la restauration pour ne compter que sur les Algériens».

Evoquant le coût du Hadj, il a souligné que ce dernier «reste inchangé durant les prochaines années, indépendamment de la hausse de la devise et du riyal saoudien».

K. L.

LA QUESTION DU JOUR

Clémence de juillet

suite de la page Une

Certes, on peut considérer que ce n'est pas la première fois qu'il se laisse aller à ce genre d'appel à la sédition, sans même parler de ce que la "vacance du pouvoir" n'est pas un thème qui lui est propre, il s'en faut, mais enfin, le faire depuis Paris donne à la chose une tonalité qu'elle n'a pas à Alger. Ça résonne un peu comme s'il avait été à Paris pour annoncer le décès de Bouteflika, dans l'idée que depuis cette tribune il avait bien plus de chance d'être pris au mot. Il est comme ça des Algériens qui sont à l'affût de la moindre opportunité offerte par l'actualité pour se faire bien noter à Paris. Boualem Sansal a sauté sur l'occasion de l'attentat de Nice, de peur sans doute d'être devancé par Kamel Daoud, pour dire tout le mal qu'il a toujours pensé du FLN historique, sachant qu'il n'y a rien qui soit plus agréable à entendre pour un grand nombre d'oreilles en France. Ce genre d'écrivains n'existent que s'ils écrivent contre les

«leurs». Qu'ils s'avisent de changer d'inspiration et ils se verront aussitôt mis au rebut. Comme ils le savent parfaitement, ils passent leur temps à réfléchir à comment en faire toujours plus. Déjà que Kamel Daoud avait placé la barre très haut en nous déclarant nous tous qui sommes nés en terre d'Islam violeurs en puissance, sans autre forme de procès. Il n'y a plus personne en Occident qui oserait le dire sans se voir traiter de raciste de tous côtés, et sans devoir en répondre devant les tribunaux. Le problème pour lui, pour le type de carrière «littéraire» qu'il s'est choisi, c'est qu'on voit mal ce qu'il pourra trouver à dire qui soit plus gratuitement insultant pour nous. Il a fait trop fort y compris pour lui-même. Il aura du mal après cela à revenir sur scène. Ce qui ne devrait pas trop déplaire à Boualem Sansal, qui pour ce qui le concerne pourrait bien avoir une ou deux vacheries révisionnistes en réserve, dans le style de celle qu'il a pu sortir à la faveur de l'attentat de Nice. Quand on y pense, il n'y a qu'une seule chose qu'il reste à faire pour ce genre d'écrivains avant de retomber dans leur néant, car après cela ils auront vidé leur sac : dire tout net ce qu'ils n'ont fait que suggérer jusque-là, à savoir que l'Algérie n'aurait pas dû se libérer du colonialisme. Qu'elle a commis ce faisant une erreur fatale, et que le mieux qu'elle a à faire désormais c'est de voir comment la réparer, comment retourner dans le giron de la France.

M. H.

Une centaine d'exposants attendus aujourd'hui

Top départ pour le Festival de la poterie de Maâtkas

■ L'ouverture officielle aura lieu au collège Ounar-Mohamed, site qui abritera l'ensemble des activités, conférences-débats, exposition de poterie et autres produits de l'artisanat traditionnel, et ateliers de poterie, prévus dans le cadre de cette manifestation.

Par Salem K.

Une centaine d'exposants issus de 19 wilayas sont attendus aujourd'hui à Maâtkas pour prendre part à la 7^e édition du Festival local de poterie qui porte le nom de cette localité, située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris des organisateurs.

L'ouverture officielle aura lieu au collège Ounar-Mohamed, site qui abritera l'ensemble des activités, conférences-débats, exposition de poterie et autres produits de l'artisanat traditionnel, et ateliers de poterie, prévue dans le cadre de cette manifestation, a-t-on indiqué.

«L'objectif visé par ce festival est de préserver le métier de la poterie et de le promouvoir en offrant aux artisans un espace de commercialisation qui va les encourager à maintenir cette activité», ont souligné les organisateurs.

Outre l'aspect commercial, qui sera pris en charge par le marché du Festival où les participants auront l'opportunité de vendre leurs produits, le volet pédagogique sera pris en charge par des universitaires qui animeront des conférences sur



PH/DR

le thème de la poterie, notamment.

Selon le programme transmis à l'APS, les universitaires Dahmani Mohamed, Saheb Zohra et Guiri Fatima animeront une conférence sous le thème «Poterie de Maatkas : conserva-

tion, valorisation et perspectives».

De son côté, Sophie Moreau, fille de l'artiste-céramiste opposant à la guerre d'Algérie menée par le colonialisme français, Jean Bernard Moreau, donnera une commu-

nication intitulée «Les symboles communs des peuples agraires, des berbères aux amérindiens», titre du dernier livre de son père (éditions Dar Khattab, novembre 2015).

Des ateliers de poterie destinés particulièrement aux

enfants et animés par des artisanes (sachant que cet art était pratiqué exclusivement par des femmes), sont également prévus durant cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 29 juillet courant.

S K./APS

Substitut de la détention provisoire

Des essais en cours pour le choix du meilleur bracelet électronique

Le directeur général de la modernisation au ministère de la Justice, Abdelhakim Akka, a annoncé que des essais étaient en cours pour choisir le meilleur bracelet électronique qui se substituera à la détention provisoire en Algérie pour les personnes poursuivies dans des affaires pénales.

M. Akka a déclaré dimanche à l'APS, qu'il y avait plusieurs types de bracelets électroniques qui sont actuellement à l'étape d'essai afin de les utiliser en substitut de la détention provisoire et de ne pas priver la personne mise en cause de sa liberté avec garantie de comparution devant la justice.

Il a affirmé que l'application du bracelet électronique permettait de suivre «avec précision» les déplacements de la personne poursuivie en justice même à bord d'un véhicule, faisant remarquer que «ces bracelets

sont de fabrication algérienne». Le port du bracelet électronique prendra effet à la fin de l'année en cours, a-t-il encore dit.

Par ailleurs, le directeur général de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Mokhtar Felioune, avait indiqué auparavant que la décision de port du bracelet électronique au poignet qui entrera en vigueur prochainement, était soumise à l'autorité évaluative du magistrat «seul, a-t-il expliqué, à se prononcer en fonction du dossier du mis en cause pour le port du bracelet ou la détention provisoire».

Après avoir rappelé que l'application du bracelet électronique renforçait la présomption d'innocence énoncée par la Constitution algérienne, il a précisé que «cette mesure devrait réduire le placement en détention provisoire».

M. Felioune a rappelé que l'Algérie comptera après application de cette mesure, parmi les quelques pays au monde ayant adopté ce système qui requiert des techniques scientifiques sophistiquées, estimant que le ministère de la Justice avait acquis une grande expérience en matière de modernisation.

Il a ajouté enfin, que la technique du bracelet électronique permettait de localiser avec précision l'emplacement du mis en cause en cas de tentative de fuite du procès. Les pays développés ayant adopté la technique du bracelet électronique ne l'utilisent pas uniquement comme substitut de la détention provisoire mais également comme substitut de la condamnation privative de liberté de «courte durée».

Hania T.

Monde du travail à Béjaïa

Les communaux reprennent le chemin de la protestation

La Fédération nationale des travailleurs des communes affiliée à la Confédération générale autonomes des travailleurs en Algérie (CGATA), a appelé les travailleurs dans une déclaration appel ayant sanctionné la réunion du conseil national du secteur des communes affilié au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique, (Snapap) en date 09 du mois courant à poursuivre la contestation par des grèves cycliques et à observer trois jours de grève les journées du 25, 26 et 27 du mois en cours. Ces grèves cycliques seront suivies de rassemblements devant

les sièges des wilayas et des daïras et ce à compter du 27 du mois courant, annonce-t-on encore. Les communaux exigent à nouveau, la satisfaction d'une série de points dont la refonte du statut général de la Fonction publique et des statuts particuliers de tous les corps communs, le respect des libertés syndicales et le droit de grève, la réintégration de tous les syndicalistes licenciés et suspendus arbitrairement, l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs communaux en harmonie avec le coût de la vie, révision à la hausse des primes notamment, 2 000 DA pour les allocations familiales

de la femme au foyer à 8 000 DA, l'application de l'indemnité des agents de l'état civil avec effet rétroactif à compter du 01 janvier 2008, comme le stipule l'article 85 du décret exécutif n° 11/334 du 20/09/2011, le calcul de la période du service national dans le régime de retraite, le calcul de l'indemnité de zone Sud et Grand Sud, la prise en compte et élargissement de la prime de souveraineté au secteur des communes, révision du barème de l'IRG, révision du projet de code du travail selon les amendements du département du code du travail du BIT, l'intégration en priorité de tous les contractuels

et vacataires en poste, l'abrogation de l'article 87 bis de la loi 90/11 et le maintien du régime de retraite sans condition d'âge. Notons que ces actions ont été décidées après un constat établi après «les quatre mois de la grève illimitée en date des 25 26 27 avril et une analyse profonde de la situation qui prévaut dans le secteur des communes qui n'est pas reluisante avec les atteintes aux libertés syndicales enregistrées quotidiennement au niveau national et devant le silence des pouvoirs publics, la dégradation du pouvoir d'achat des communaux face à la cherté de la vie, la précarité de l'emploi qui s'instal-

le, de plus en plus, dans les communes par le recours abusif aux recrutements précaires dans le cadre du préemploi, emploi de jeunes, AIG, etc. Il est constaté aussi «la non-satisfaction de la plateforme de revendications des travailleurs communaux, la fermeture des portes du dialogue, le recours aux intimidations et à la justice pour casser le mouvement de grève, et ce en violation totale de la Constitution, toutes les lois de la République et les conventions internationales ratifiées par l'Algérie», lit-on dans le document qui nous a été transmis ces derniers jours.

Hocine Cherfa

Rapport des douanes

Chute notable des importations de véhicules

■ La facture d'importation des véhicules a reculé à 691 millions de dollars (usd) durant le 1^{er} semestre 2016 contre 2,13 milliards usd durant la même période de 2015, soit une baisse de l'ordre de 1,44 milliard usd (-67,53%), selon les Douanes.

Par Souad H.

Quant aux quantités importées, elles ont chuté de 73,63% avec 47 484 véhicules importés entre début janvier et fin juin 2016, contre 180 082 unités au 1^{er} semestre 2015, soit 132 598 véhicules de moins, précise le Centre national des statistiques des Douanes (Cnis). Concernant les parties et accessoires des véhicules automobiles, la facture d'importation a été de 198,1 millions usd contre 201,15 millions usd (-1,52%), précise la même source. Pour rappel, les licences d'importation des véhicules ont été attribuées, en mai dernier, à 40 concession-

naires sur 80 postulants. Fixé initialement à 152 000 unités pour l'année 2016, le contingent quantitatif d'importation des véhicules a été finalement réduit à 83 000 unités. Le contingent des véhicules concerne ceux destinés au transport de dix personnes ou plus (chauffeur inclus), les véhicules de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes (y compris les voitures de type «break» et les voitures de course) et les véhicules dédiés au transport de marchandises. Les engins tels que les camions et tracteurs que certains professionnels importent pour le fonctionnement de leur entreprise ne sont pas concernés par le dispositif des licences. Selon les prévisions du ministère du Commerce, la facture d'importation des véhicules ne dépassera pas un milliard usd en 2016, contre 3,14 milliards usd (265 523 véhicules) en 2015 et 5,7 milliards de dollars en 2014 (417 913 unités). Parallèlement à



Ph. > D. R.

l'octroi des licences, le gouvernement a exigé des concessionnaires d'engager des investissements dans le secteur des véhicules et les filières industrielles annexes. Lors d'une visite en juin dernier à Tiaret, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait

rappelé l'obligation de tous les concessionnaires automobiles d'investir localement, sans quoi la licence d'importation leur sera retirée en 2017. Dans le sillage de la chute des prix du pétrole, le gouvernement a décidé de plafonner certaines importations à

travers la mise en œuvre du régime des licences d'importation. Jusqu'à présent, les produits concernés sont les véhicules, le ciment portland gris, le rond à béton et certains produits agricoles.

S. H.

Brexit

«Une gigantesque sonnerie de réveil pour l'Europe», selon Matteo Renzi

LE BREXIT «est une défaite politique» pour l'Europe et doit représenter «une gigantesque sonnerie de réveil» pour l'UE qui doit se réformer rapidement, a déclaré le Chef du gouvernement italien, Matteo Renzi. «La victoire du Brexit a été une victoire politique de ceux qui voulaient sortir (de l'UE) et une défaite politique pour l'Europe», a-t-il dit au cours d'une réunion de son Parti démocrate (PD). «Le "leave" a gagné là où l'industrie traditionnelle était en crise. Cela signifie que l'Europe doit considérer le Brexit comme une gigantesque sonnerie de réveil pour se transformer en profondeur». «Il est inutile de prolonger le débat avec des éléments bureaucratiques. Nous ne permettrons pas à l'Europe de devenir otage de la politique anglaise», a-t-il ajouté. L'Italie plaide depuis longtemps pour une UE plus souple et ouverte aux besoins de la croissance et des citoyens et moins focalisée sur l'austérité et le respect des règles budgétaires. Evoquant le sommet Italie-France-Allemagne prévu fin août dans la péninsule pour parler du Brexit, M. Renzi a précisé qu'il se tiendrait sur l'île de Ventotene, sans donner de date. L'île de Ventotene, aux larges côtes italiennes, non loin de Naples et Rome, a servi au régime fasciste italien entre 1941 et 1943 de lieu d'exil des opposants politiques, dont l'expresident italien Sandro Pertini et Altiero Spinelli, un homme politique considéré comme l'un des pères fondateurs de l'UE.

R. E.

Selon l'ONS

Le rythme d'inflation annuel à 5,2% en juin

Le rythme d'inflation annuel s'est établi à 5,2% en juin 2016, selon l'Office national des statistiques (ONS). Le rythme d'inflation en glissement annuel de juin 2016 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant de juillet 2015 à juin 2016 par rapport à celle allant entre juillet 2014 et juin 2015. Quant à la variation annuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire la croissance des prix en juin 2016 par rapport à juin 2015, elle a enregistré une hausse de près de 8%. S'agissant de l'évolution mensuelle, qui est l'indice brut des prix à la consommation en juin 2016 par rapport à mai 2016, elle a été de 1,4% (contre 0,5% en juin 2015 par rapport à mai 2015). Cette hausse mensuelle a résulté essentiel-

lement de l'augmentation de 2,6% des prix des produits alimentaires, tirée par une hausse de 5,21% pour les produits frais contre une très légère croissance de +0,07% pour les produits agroalimentaires. Pour la catégorie des produits frais, la plupart a connu une hausse des prix à l'exception des poissons frais (-13,15%) et la pomme de terre (-2%) en juin dernier contre un mois auparavant. Par contre, des augmentations ont été affichées pour les légumes frais (+15,8%), les fruits frais (+13,9%), les viandes de poulet (+9,5%) et les viandes ovines (+0,97%) et bovines (+0,86%) ainsi que les œufs (+1,9%) en juin dernier comparativement au mois précédent. Par ailleurs, les prix des

biens manufacturés ont affiché une légère hausse de 0,4% sur la même période de comparaison, tandis que ceux des services sont restés presque inchangés (+0,08%). Concernant la variation annuelle, il est constaté une hausse quasi-générale des prix entre juin 2016 et juin 2015 sauf pour la pomme de terre (-26,02%), et la volaille et œufs (-8,75%). La plus forte hausse enregistrée en variation annuelle a été connue particulièrement par les fruits (+47,6%), les poissons frais (+17,05%), les légumes (+16,6%) et les boissons non alcoolisées (+8,5%). Pour rappel, le taux d'inflation s'était établi à 4,8% 2015, tandis que la loi de finances 2016 prévoit une inflation de 4%.

Amel B./APS

Transport

Tassili Airlines lance une ligne régulière Constantine-Strasbourg

La compagnie aérienne nationale Tassili Airlines (TAL, filiale de Sonatrach) a inauguré une ligne régulière Constantine-Strasbourg dans le cadre de son déploiement sur le réseau de transport régulier international. Cette ligne est desservie une fois par semaine (chaque samedi) à travers des avions de type Boeing 737-800 d'une capacité de 135 sièges pour la classe économique et de 20 sièges pour la classe affaires. Une tarification promotionnelle de lancement est offerte à la clientèle avec des billets s'affichant à partir de 24 990 DA, et ce, jusqu'à la fin de juillet en cours. Rencontrés à l'aé-

roport de Constantine, les passagers de cette nouvelle ligne de TAL se sont réjouis de la mise en place de cette nouvelle desserte qui permet, selon eux, «d'avoir plus de choix et de flexibilité dans leurs déplacements». C'est le cas de ce père de famille vivant à Strasbourg et accompagné de sa famille, qui assure que cette nouvelle ligne lui fait gagner beaucoup de temps : «Avant, nous étions obligés de partir à Nantes pour prendre un vol vers Alger puis faire le voyage d'Alger vers Constantine». Pour Amina, rencontrée également au niveau de l'embarquement, elle s'est dite également satisfaite de voir des

compagnies algériennes proposer une telle desserte qui lui épargne, désormais, de prendre des correspondances. Présent à cette cérémonie de lancement, le P-dg de TAL, Belkacem Harchaoui, a expliqué que l'introduction de cette ligne Constantine-Strasbourg s'explique essentiellement par la forte présence en France de la communauté algérienne originaire de l'est algérien. Par ailleurs, M. Harchaoui a fait savoir que le programme des vols de TAL à destination de la France, pour la saison estivale et au-delà, connaît un renforcement à travers plusieurs actions dont la

mise en place d'une ligne directe Alger-Nantes chaque vendredi, des fréquences supplémentaires Alger-Paris pour un vol quotidien à l'exception du mercredi ainsi qu'une ligne Constantine-Strasbourg chaque samedi. Sur le plan de la distribution en France, le P-dg de TAL a souligné que la compagnie a adhéré en mars 2016 au dispositif de distribution international Amadeus, rendant «visibles» les vols de TAL auprès des 3 000 agences de voyage françaises connectées à ce système et agréées par l'Association internationale de transport aérien (IATA).

Z. Y.

— Décès de deux nouveau-nés vaccinés dans une clinique privée à Rouiba —

«La cause n'est pas encore confirmée», selon Boudiaf

■ La cause du décès des deux nouveau-nés, vaccinés dernièrement dans une clinique privée à Rouiba, n'est pas encore confirmée, a déclaré à Oran le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf.

Par Amel S.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la célébration du 54^e anniversaire de la fondation de la police algérienne, le ministre a indiqué qu'une enquête a été ouverte pour déterminer si la cause du décès des deux nouveau-nés est due au vaccin ou pas. M. Boudiaf a ajouté que les services concernés au niveau de son département ministériel ont procédé temporairement au retrait de

la boîte de vaccin à titre préventif. Le ministre a indiqué, par la même occasion, que l'industrie pharmaceutique en Algérie est en évolution, recensant cinq unités de production de médicaments à travers le pays. Deux nouveau-nés, âgés de deux mois, sont morts dans une clinique privée à Rouiba suite à l'administration d'un vaccin. Aussitôt avisé, le ministère a dépêché une équipe d'experts sur place pour ouvrir une enquête épidémiologique sur ce décès. Les premiers



résultats ont prouvé que la mort subite des deux bébés n'a pas de relation directe

avec le vaccin, a-t-on indiqué. Le vaccin utilisé en Algérie est homologué par l'Organisation

mondiale de la santé (OMS), a-t-on assuré.

A. S.

Sclérose en plaques

Un anticorps expérimental prometteur

La sclérose en plaques est une maladie invalidante. Si la recherche a fait d'énormes progrès pour limiter la fréquence des poussées, elle peine à trouver un médicament qui ralentirait la progression du handicap. Une nouvelle cible, encore expérimentale, vient d'être découverte par une équipe de l'Inserm. Publiée le 19 juillet 2016 en ligne dans la revue *Brain*, l'étude de Fabien Docagne (de l'Unité Inserm U 919 du professeur Denis Vivien) porte sur une nouvelle voie d'approche, jusqu'à présent inconnue dans la sclérose en plaques (SEP).

Supprimer l'accès à la myéline

Le système nerveux central est comme tous les organes irrigués par des vaisseaux sanguins. Il existe entre le sang et le cerveau un filtre pour protéger ce dernier des toxines et des germes ; ce filtre est appelé barrière hémato-encéphalique. Il en va de même entre le sang et la moelle épinière, c'est la barrière hémato-médullaire. Pour atteindre et détruire la myéline, les lymphocytes doivent franchir cette barrière et les chercheurs de l'Inserm ont donc cherché à bloquer ce passage. Première étape aboutissant à l'élaboration de l'anticorps : comprendre plus finement les mécanismes permettant le passage des lymphocytes. Les chercheurs ont ciblé un récepteur, situé sur la

barrière et appelé NMDA. Les lymphocytes ne réussissent à pénétrer dans le cerveau que si deux structures se lient ensemble : le fameux récepteur et une protéine située dans la barrière. C'est comme une clé dans une serrure : la protéine (appelée tPA) se lie au récepteur NMDA et les lymphocytes peuvent passer la barrière et atteindre le système nerveux. Deuxième étape : les chercheurs se sont aperçus qu'en bloquant cette interaction, cela empêchait le passage des cellules immunitaires à travers la barrière. Enfin, l'équipe de l'Inserm a conçu une molécule capable de bloquer cette interaction. Il s'agit d'un anticorps, baptisé Glunomab, qui agit directement sur le récepteur NMDA, à l'endroit où se lie habituellement le tPA. Il prend donc la place de ce dernier.

Des résultats prometteurs mais à confirmer

Chez des souris qui avaient l'équivalent d'une poussée de SEP, une injection intraveineuse (dans une veine) de l'anticorps a stoppé les symptômes durant trois mois (la durée de suivi des souris). De plus, comme l'anticorps empêche l'ouverture de la barrière, il y avait moins de lymphocytes dans les tissus nerveux et limite donc le passage des lymphocytes : «Dans le groupe de souris témoin, il y avait beaucoup de lymphocytes dans le cerveau alors que

dans le groupe traité, ils étaient non détectables», explicite le D^r Docagne. Autre effet positif, la destruction de la myéline, qui est à l'origine des symptômes, était diminuée : «C'est la conséquence directe du fait que les lymphocytes ne rentrent pas dans le système nerveux», détaille-t-il. Cela empêche la dégradation de la myéline dans le cadre d'une poussée». L'équipe de chercheurs souhaite maintenant déterminer si l'anticorps pourrait être intéressant dans la forme primaire progressive (qui touche 15% des patients et pour laquelle aucun traitement n'existe pour le moment) et dans la forme rémittente récurrente, après une première poussée, pour prévenir l'apparition d'une seconde poussée. «Attention, nous parlons toujours de souris...», rappelle le chercheur, réaliste. Comme dans toute recherche expérimentale, la prudence est en effet de mise. Dans le meilleur des cas, une dizaine d'années seront nécessaires pour mettre au point le médicament chez l'homme. «L'aboutissement des recherches dépend de beaucoup de facteurs, il y a beaucoup d'étapes pour arriver à la mise sur le marché d'un médicament et cela nécessite beaucoup d'argent», déplore Fabien Docagne, mais d'autres groupes dans le monde ont sans doute d'autres cibles et peut-être plus avancées que nous. La recherche avance et c'est positif pour les patients !».

Souhila B./Agences

Arthrite

Les enfants sont aussi touchés

C'est heureusement rare, mais cette maladie aux visages multiples est difficile à diagnostiquer et très handicapante. Bien que frappant majoritairement les adultes, l'arthrite fait aussi des victimes chez les moins de 16 ans. D'après la Haute Autorité de Santé (HAS), cette arthrite juvénile, que l'on dit idiopathique en raison de sa cause non clairement élucidée, touche entre 16 et 150 enfants sur 100 000 dans les pays occidentaux. C'est donc une maladie relativement rare, que les médecins ont peu l'habitude de diagnostiquer. Une maladie complexe qui peut démarrer très tôt dans la vie (avant l'âge de 2 ans), persiste environ une fois sur deux chez l'adulte et recouvre en réalité pas moins de sept formes différentes. Dans 27 à 56% des cas, moins de quatre articulations sont atteintes, d'où l'adjectif d'oligoarticulaire. Cette forme d'arthrite juvénile idiopathique concerne majoritairement

des petites filles, au moment de l'acquisition de la marche. Elle peut se compliquer par de graves inflammations oculaires, évoluant par ailleurs une fois sur deux vers une polyarthrite : celle-ci représente d'emblée 11 à 28% des cas, généralement des enfants de plus de 8 ans. Une autre forme, la spondyloarthrite, affecte aussi les enfants (20% des cas) et peut rester longtemps méconnue, particulièrement chez les jeunes adolescents, avec des douleurs des talons ou du dos. Enfin, un peu à l'opposé, la maladie peut commencer par des signes généraux très marqués : pics de fièvre, douleurs musculaires, éruptions cutanées... Il s'agit alors de la forme systémique (10% des cas), qui relève d'un mécanisme particulier (auto-inflammatoire) et dont les manifestations articulaires apparaissent secondairement, voire jamais. Cette forme touche majoritairement des enfants d'environ 3

ans et évolue de façon variable au cours du temps : une fois sur quatre, elle peut faire place à une polyarthrite très sévère.

Un parcours de soins personnalisé

Au cours des dix dernières années, les traitements de cette maladie très sérieuse ont considérablement évolué du fait d'une prise en charge dans des centres hospitaliers de référence, qui peuvent offrir une équipe multidisciplinaire (orthopédiste, ophtalmologiste, radiologue, kinésithérapeute, infirmières...) mais aussi un plateau technique propice aux investigations nécessaires. L'arrivée des biothérapies, avec des traitements ciblés (anti TNF, anti IL6, etc.), a ainsi pratiquement fait disparaître les complications liées soit au contrôle insuffisant des arthrites, soit à la toxicité de certains médicaments comme

les corticoïdes. Reste que, comme le souligne Isabelle Koné-Paut, pédiatre et rhumatologue à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, «ces traitements plus complexes et personnalisés renforcent la nécessité d'un suivi par des équipes expertes pour offrir à tous les patients les mêmes chances de recevoir le traitement optimal. D'autant que l'éducation thérapeutique du patient est devenue une nécessité pour sécuriser au maximum son traitement au quotidien». Pour éviter l'arrêt du suivi et ses conséquences désastreuses, les pédiatres rhumatologues programment la transition des soins avec les rhumatologues adultes quand le jeune atteint l'âge de 15-18 ans. Et dans la région d'Ile-de-France, un réseau de soins dédié (Resrip) permet la mise en place d'un parcours de soins personnalisé même pour les cas les plus complexes.

N.T./Top Santé.com

Jijel

Création de 23 campings le long de la corniche

■ Vingt-trois campings ont été créés à Jijel dans le cadre de la saison estivale, au niveau de plusieurs communes côtières de la wilaya, dans le but de promouvoir le tourisme populaire et de générer des recettes financières pour ces collectivités locales.



Ilham N./APS

Cette mesure, décidée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a fait l'objet du lancement d'une procédure d'adjudication au profit d'investisseurs, a précisé la même source. Les nouveaux campings qui activeront durant toute la saison estivale, permettront de relancer une activité qui était quelque peu en hibernation dans cette région remarquable par ses potentialités et atouts touristiques, a-t-on encore fait savoir de

même source. Pour cette saison, une nouvelle plage, celle de Melmech à Ziama Mansouriah (ouest), est venue s'ajouter à la liste déjà forte de 23 portions de plages surveillées et autorisées à la baignade sur la corniche jijelienne, a indiqué le directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Noureddine Mansour. En matière de sécurité, toutes les institutions concernées par ce volet déploient leurs dispositifs pour assurer les meilleures conditions de séjour aux estivants. Sûreté nationale, Gendarmerie nationale et Protection civile sont au rendez-vous dans le cadre de cet

événement social et économique de l'année, où le taux de fréquentation des plages atteint quelque neuf millions d'estivants. La saison estivale bat son plein actuellement à Jijel et les plages sont prises d'assaut par les estivants à la recherche de détente. Des numéros de téléphone pour la location de logement, d'un étage ou appartement pour un séjour dans cette contrée édenique sont des «graffiti» sur les murs, les poteaux électriques, les arbres ou tout autre support, n'échappant pas au regard. En plus du «bouche-à-oreille», ce mode publicitaire

semble efficace, a-t-on noté. La formule «logement chez l'habitant», initiée conjointement par les ministères de l'Intérieur et du Tourisme il y a quelques années, n'a pas suscité l'engouement attendu et n'a pas trouvé de répondant auprès des milliers de «loueurs de sommeil», préférant activer dans l'informel. Sur la vingtaine d'hôtels existant dans la wilaya avec une capacité d'accueil de 1 700 lits, un seul établissement hôtelier est classé avec deux étoiles. S'agissant de l'animation, celle-ci est richement meublée par des activités sportives, culturelles et artistiques avec la contribution des structures concernées. Le port de pêche et de plaisance de Boudis (Jijel) qui a abrité des manifestations culturelles durant le mois de ramadhan, reste ouvert à l'occasion de la saison estivale, ont rappelé les responsables de la wilaya. «Jijel n'a jamais été aussi animée comme cette année», a affirmé M. Mansour, précisant que plusieurs sites accueillent des manifestations culturelles ou artisanales afin que les estivants puissent allier l'utile à l'agréable et ne pas faire de cette période de l'année uniquement une affaire de plage. Comme point d'orgue, le traditionnel salon national du cuir, prévu au mois d'août, ne manquera certainement pas d'attirer de nombreux visiteurs, comme en témoignent les précédentes éditions organisées au chef-lieu de wilaya. La direction de la Culture a, elle aussi, concocté un riche programme d'animation qui touche jusqu'aux communes rurales, éloignées ou montagneuses, a-t-on affirmé. **Ilham N./APS**

Mostaganem

Augmentation du quota d'eau potable à 175 000 m³/jour

Le quota d'eau potable destiné à la wilaya de Mostaganem à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de la plage «Sonactel» a augmenté de 150 000 à 175 000 mètres cubes/jour depuis le début du mois de juillet en cours, a-t-on appris du directeur des ressources en eau. Cette quantité supplémentaire est réservée à l'approvisionnement de la partie Est de la wilaya (Dahra) comprenant, entre autres, les daïras de Sidi Lakhdar, Sidi Ali, Achaacha, Khadra, Hadjadj, Benabdelmalek Ramdane, trop fréquentées lors de la saison estivale par les estivants, a indiqué Moussa Lebgaâ lors d'un point de presse. Le ratio du citoyen a augmenté ainsi de 150 à 187 litres/jour dans les communes de la partie Est de la wilaya,

a-t-il ajouté. Par ailleurs, il a fait savoir que le secteur a bénéficié dernièrement d'une enveloppe de 200 millions DA pour renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) dans les douars des communes de l'ouest et de l'est de la wilaya à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de Sonactel. Les travaux de concrétisation de cette opération seront lancés prochainement, une fois achevées les procédures administratives. D'autre part, avec l'entrée en service de la station de dessalement de l'eau de mer de la Mactaa (Oran), qui est en phase d'expérimentation, la wilaya de Mostaganem récupérera 30 000 m³/j à partir de la station de dessalement de l'eau de mer au chef-lieu de wilaya pour alimenter les douars et communes des parties Est et

ouest, a souligné M. Lebgaâ. Le même responsable a indiqué que les créances de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) ont dépassé 1,7 milliard DA dont plus de 802 millions DA auprès des collectivités locales et le restant auprès des clients ordinaires, annonçant le lancement, fin juillet courant, du recouvrement progressif des créances auprès des communes. Il a été procédé lors du premier semestre de l'année en cours à l'installation de 2 500 compteurs à travers 19 douars des daïras de Sidi Lakhdar et Sidi Ali, a-t-il ajouté, affirmant que l'unité ADE a élaboré un programme d'installation de compteurs d'eau à travers 185 douars des communes de l'est de la wilaya d'ici à 2017.

Ali O./Agences

Aïn Defla

5 000 nouveaux bacheliers attendus à l'université de Khémis Miliana

Quelque 5 000 nouveaux bacheliers rallieront l'université Djillali-Bounaâma de Khémis Miliana (Aïn Defla) à la faveur de la rentrée de septembre prochain, a-t-on appris du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Cet effectif portera le nombre total des étudiants fréquentant cette université à plus de 22 000, a précisé Bezzina Mohammed, faisant état de 19 500 étudiants inscrits à

l'heure actuelle au sein de ce campus. 610 enseignants auxquels s'ajouteront 56 nouvelles recrues encadreront ces étudiants, a signalé M. Bezzina, relevant que la moyenne d'âge du staff enseignant oscille entre 30 et 35 ans. Faisant état de 3 000 étudiants environ sur le point d'achever leurs études en licence, il a noté que 80% environ de cet effectif suivra des études en master. La filière anglaise sera ouverte pour

la première fois à l'université de Khémis Miliana à la faveur de la prochaine rentrée avec possibilité d'ouverture du master en français, a fait savoir le recteur, faisant toutefois état d'un manque dans les spécialités se rapportant aux mathématiques, l'informatique et le français. Au sujet des locaux, en guise de mesure palliative au manque enregistré dans ce domaine, il a fait état de l'ouverture en octobre prochain de l'annexe du CEM

M'hamed- Raïs, limitrophe à l'université, dont la capacité d'accueil est de plus de 1 000 places pédagogiques. L'université de Khémis Miliana s'emploie à encourager la recherche scientifique, a par ailleurs soutenu son premier responsable, relevant que la vocation agricole de la wilaya impose le lancement de recherches sur la modernisation de son agriculture et le développement de l'industrie de transformation. **F.T.**

Tissemsilt

Destruction de récoltes irriguées par des eaux usées

Les autorités locales de la commune de Lardjem (wilaya de Tissemsilt) ont détruit des récoltes sur six hectares de terres agricoles irriguées par des eaux usées, a-t-on appris du directeur chargé des maladies à transmission hydriques (MTH). L'opération a ciblé dix exploitations agricoles privées réservées à la culture du melon, de la pastèque et de la courgette, en présence des autorités locales, de la Gendarmerie nationale et des représentants de la DSA à Lardjem, a indiqué Mustapha Djakboub. La DSA a adressé plusieurs mises en demeure aux propriétaires des exploitations agricoles en question, après constat d'irrigation des terres par des eaux issues à partir d'un oued, mais en vain, a-t-on souligné. La DSA avait organisé des campagnes de sensibilisation, depuis le début de la saison agricole 2015-2016, à travers lesquelles elle a appelé les agriculteurs à se conformer aux normes en matière d'irrigation des différentes cultures. Les sorties de contrôle sur terrain se poursuivent, notamment pour ce qui est des cultures d'été de type cucurbitacée (melon, pastèque...) et autre raisin, a-t-on ajouté de même source. **R.R.**



Afghanistan

Deuil national après la sanglante attaque de l'EI à Kaboul

■ Certains ont passé une nuit sur place, à la lueur des bougies. Kaboul pleure et enterme ses morts hier, journée de deuil national, au lendemain du sanglant attentat revendiqué par le groupe État islamique, jusqu'alors resté cantonné dans l'est de l'Afghanistan.

Ils ont veillé et prié entre les flaques de sang et les débris de l'attaque place DehMazang, rebaptisée "place des Martyrs" par le président Ashraf Ghani en hommage aux 80 morts et 231 blessés, des membres de la minorité chiite hazara essentiellement. Le double attentat-suicide s'est produit en fin d'une manifestation contre le tracé d'un ligne électrique délaissant la province de Bamiyan, fief hazara négligé de longue date par le gouvernement central. Devant l'hôpital Istiqlal, le plus proche du lieu de l'attentat, les trottoirs sont encombrés par les proches des victimes qui viennent aux nouvelles. A la mosquée Mazari voisine, les autorités ont étalé sur un immense drapeau afghan, convoyé la veille par les manifestants, les effets des morts collectés sur le site : chaussures, vêtements, châles ensanglantés qui déclenchent des scènes emplies de pleurs et de désespoir, face à la mort d'un frère, d'un ami. Ce carnage est la pire attaque conduite dans la capitale

afghane depuis l'intervention américaine qui a chassé les talibans en 2001 et la plus importante jamais conduite par l'EI dans cette capitale de 5 millions d'habitants. La tension reste forte parmi la foule qui blâme les organisateurs de la manifestation autant que la police - les uns et les autres incapables d'avoir su garantir la sécurité du défilé. "Moi j'en veux aux forces de l'ordre, elles ont été négligentes", juge un homme, Subhan Ali. "Les policiers ont été les premiers à fuir les lieux après l'explosion. Nous voulons une vraie enquête et que ceux qui ont failli soient traduits en justice". Le chef de l'État a ordonné samedi soir la création d'une commission pour conduire "une enquête exhaustive" sur l'attentat. Il a promis "de venger les victimes des auteurs de l'attaque, où qu'ils se trouvent" et de "sanctionner les coupables, au sein ou à l'extérieur du gouvernement". Pour les dix prochains jours, le ministère de l'Intérieur a interdit tout rassemblement ou défilé - officiellement afin d'offrir un temps de recueillement



Ph. > D. K.

aux victimes et à leurs proches, a justifié hier un porte-parole. En filigrane, se profile la suspicion que les autorités n'ont pas dédié suffisamment d'attention ni de moyens à la protection de la manifestation hazara, une minorité chiite de trois millions de personnes dans un pays majoritairement sunnite, persécutés pendant des décennies. Et c'est bien cette communauté chiite, que Daech (acronyme arabe de l'EI) a ciblée en dépêchant ses kamikazes. Avec cette attaque sans précédent dans Kaboul, l'organisation État islamique, présente dans l'est du pays depuis fin 2014, fait une entrée spectaculaire dans la capitale afghane alors que le

discours officiel tend à minimiser sa présence et sa menace. Alors que l'armée et le gouvernement épaulés par l'OTAN luttent vaillamment pour contenir la progression des talibans dans de nombreuses provinces, le président Ghani avait annoncé la défaite des combattants de l'EI en mars dernier. Début juillet, le général américain John Nicholson, commandant des forces de l'OTAN en Afghanistan, se montrait également confiant: les frappes aériennes concentrées sur les positions de Daech dans la province de Nangarhar avaient déjà permis de les expulser de la plupart de leurs positions. "Ils sont acculés

et désormais réduits à deux ou trois districts, contre neuf en janvier". Mais en dépit de son recul militaire dans l'Est, c'est sa rivalité avec les talibans qui pousse l'EI à conduire des attaques sanglantes à Kaboul, estime l'analyste Hamad Saeedi. "Aucun doute que l'EI est sous pression dans le Nangarhar et qu'il cherche désespérément à se refaire avec des attentats comme celui de Kabul" indique l'analyste Ahmad Saeedi told AFP. "Pour ça, Daech compte plus sur la propagande que sur de réelles opérations. Il y a toujours eu des opportunistes pour tirer profit des faiblesses de l'Afghanistan", dit-il.



Points chauds

Ouverture

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis le début de la meurtrière vague d'attentat qui frappe la France depuis dix-huit mois les français ont eut tout le loisir de voir leurs responsables politiques à l'œuvre dans leurs efforts de contrer le terrorisme. Que cela soit la gauche au pouvoir ou l'opposition de droite les français assistent depuis un an et demi à l'étalage de programmes, mesures et surtout contestations venant de par et d'autre sur les méthodes du parti « adverse ». Tant et si bien qu'aujourd'hui il semble surtout certain qu'aucun des deux camps n'est totalement raison ou complètement tort. Pour un certain nombre de français l'idée d'un gouvernement d'union nationale commence à prendre forme. L'on se souvient qu'en 2007 Nicolas Sarkozy peu après son élection et à la formation de son premier gouvernement avait essayé de former un gouvernement qui promouvrait les plus méritants plutôt que les idéologies. Une initiative qui à l'époque avait été beaucoup moquée et critiquée et qui c'était soldée par un patent échec. Mais si les français n'étaient pas prêt pour un tel dispositif à l'époque ils semblent avoir largement changé d'avis depuis. C'est du moins ce que laisse supposer les résultats d'un sondage publié cette semaine. En effet, une étude d'opinion Ifop publiée dans le Journal du hier révèle que deux tiers des Français sont favorables à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Dix jours après l'attentat de Nice, 84 morts, 67 % des Français seraient favorables à un gouvernement d'union nationale « face au défi du terrorisme », formule l'institut de sondage. La plus grande adhésion est enregistrée parmi les sympathisants UDI (81 %), LR (71 %), FN (70 %) puis PS (68 %). Au total à droite, 72 % des sondés sont pour, contre 58 % à gauche. L'idée rencontre un grand succès chez les 18-24 ans, dont 80 % sont pour. La tranche des 25-34 ans est la moins favorable (63 % pour, 32 % contre). Parmi les sondés, qui étaient également invités à se prononcer sur leur confiance en François Hollande et le gouvernement pour lutter contre le terrorisme, seuls 35 % se disent « confiants ». Pour rappel, ils étaient 51 % les 8 et 9 janvier 2015 et 50 % le 16 novembre 2015. Ce taux de confiance a toutefois remonté de deux points depuis les 15 et 16 juillet, où il avait chuté à 33 %. Près de trois quarts des sympathisants PS (74 %) font encore confiance à François Hollande pour lutter contre le terrorisme, contre 42 % au Front de gauche, 19 % chez les proches LR et 15 % pour le FN. Le record de défiance est constaté parmi les sympathisants FN (85 %). Le président de la République et son gouvernement rencontrent une défiance particulière chez les 25-34 ans (81 % de « pas confiance »), contrairement aux 50-64 ans (52 %). Ces derniers sont d'ailleurs les plus nombreux à lui accorder leur confiance (48 %). Toutefois, 60 % des Français estiment que l'opposition ne ferait « ni mieux ni moins bien » que le chef de l'État, dont 64 % chez les sondés « sans sympathie partisane ». Parmi les proches du PS et du Front de gauche, ce taux atteint 70 %, 38 % chez les LR et 50 % au FN. Mais il est certain que le gouvernement socialiste ne va pas s'ouvrir à d'autres formations alors que Valls et Hollande éprouvent déjà des difficultés à cohabiter avec certaines personnalités de leur propre camp comme Emmanuel Macron. Alain Juppé est actuellement le seul que l'on puisse imaginer considéré un tel gouvernement, car alors qu'il était jusqu'à maintenant justifié par ses adversaires à droite pour son ouverture, vers le centre et pourquoi pas la gauche, il semble que cela soit là justement bien ce que veulent les français.

F. M.

Élection présidentielle américaine

Les Démocrates à Philadelphie pour introniser Hillary Clinton

Tout le parti démocrate convergeait hier sur Philadelphie pour la convention qui doit introniser Hillary Clinton pour l'élection présidentielle américaine de novembre. L'ancien rival des primaires Bernie Sanders participera au rassemblement. Placée sous le signe de l'unité, la convention s'ouvrira aujourd'hui, avec au programme des discours de la Première dame des États-Unis, Michelle Obama, et de Bernie Sanders, le sénateur du Vermont qui ferraille avec Hillary Clinton jusqu'à la toute fin des primaires en juin et attendit le 12 juillet pour se rallier officiellement à elle. Le contraste sera saisissant avec la convention d'investiture républicaine de la semaine dernière, où le candidat Donald Trump n'a pas réussi à apaiser les dissensions créées par sa victoire aux primaires. "La semaine prochaine à Philadelphie, nous livrons une vision très différente de notre pays", a promis Hillary Clinton, 68 ans, lors d'un meeting à Miami avec son colistier fraîchement nommé, le sénateur de Virginie Tim Kaine, 58 ans. "Nous construirons des ponts, pas des murs, nous épouserons la diversité qui a fait la grandeur de notre pays". Tout ce que le parti démocrate compte d'étoiles montantes et de poids lourds, notamment le président Barack Obama et l'ancien président Bill Clinton, s'exprimeront au fil des quatre jours à la tribune de la convention, qui se tiendra dans la salle de hockey et de basket Wells Fargo Center. Comme à Cleveland pour la convention républicaine qui s'est terminée

jeudi, les forces de l'ordre ont commencé à enserrer la zone de la convention d'un filet sécuritaire. Mais alors qu'à Cleveland les manifestations anti-Trump ont été négligeables, dépassant rarement la centaine de personnes, les divers organisateurs de rassemblements s'attendaient à plusieurs milliers de personnes à Philadelphie. Les irrédutibles de Bernie Sanders seront particulièrement visibles, malgré un thermomètre qui atteindra 35 degrés. Ils commenceront dès hier avec une première marche en centre-ville. "Nous sommes furieux contre l'appareil du parti", explique à l'AFP Laurie Cestnick, créatrice du groupe Occupy DNC, lancé sur Facebook et catégoriquement opposé à Hillary Clinton. "Il y a un an, j'étais complètement pour Hillary Clinton. Mais j'ai fini par me rendre compte qu'elle fait partie d'un système corrompu". L'objectif des pro-Sanders est de l'inciter à se présenter à la présidentielle sous l'étiquette du parti vert, ou en indépendant. Mais dans l'ensemble, les électeurs de Bernie Sanders soutiennent très largement Mme Clinton. Les trois quarts prévoient de voter pour elle, selon un récent sondage CNN, alors que seuls 68% des républicains ayant voté pour un autre homme que Donald Trump le soutiennent. "Les démocrates vont pouvoir montrer qu'ils sont le parti de l'amour, au lieu de toute la haine qu'on a vue la semaine dernière" chez les républicains, dit dans une rue de Philadelphie Marilyn Hafing, une retraitée militante venue de

Floride. Bernie Sanders a d'ailleurs obtenu quelques concessions. Le programme qui sera adopté durant les travaux inclut plusieurs de ses revendications, telles que la hausse du salaire minimum national à 15 dollars de l'heure, contre 7,25 aujourd'hui. Les quelque 4.700 délégués démocrates adopteront également un texte posant les jalons d'une réforme du système des "superdélégués", tant décriée par Bernie Sanders. Ces superdélégués sont des délégués de droit, en vertu de leur fonction d'élu ou de responsable du parti, et ne sont pas liés par le résultat des élections primaires, ce que les partisans de Bernie Sanders dénonçaient comme un système antidémocratique. Une commission préparatoire réunie samedi à Philadelphie a approuvé un document prévoyant la réduction de leur nombre de deux tiers. Le changement s'appliquerait à partir de 2020. "C'est une immense victoire pour le combat du sénateur Sanders afin de démocratiser le parti démocrate et réformer le processus d'investiture", s'est félicité son directeur de campagne, Jeff Weaver. Mais l'ambiance d'unité était gâchée par la publication par le site Wikileaks d'environ 20.000 messages internes au parti révélant un possible biais de ses responsables en faveur d'Hillary Clinton au cours des primaires. "Si Bernie Sanders répudie le parti démocrate qui l'a trahi, je serais heureuse de l'accueillir au parti vert pour poursuivre la révolution", a réagi sur Twitter la candidate du parti vert, Jill Stein.



Cycle musical "Voix de femmes"

Souad Massi enchante ses fans à Alger

■ L'artiste algérienne Souad Massi a gratifié ses fans par les plus belles chansons de son répertoire artistique. Cette soirée, qui s'inscrit dans le cadre du cycle musical "Voix de femmes", est organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Un public de toutes tranches d'âge a chaleureusement applaudi la prestation de Souad, très généreuse avec sa belle voix et les la richesse des rythmes.

Par Abia Selles

Un concert de musique brassant la folk, le blues, le flamenco ou encore la pop avec des sonorités et des rythmes tantôt maghrébins tantôt orientaux a été animé samedi soir à Alger par la voix de la folk algérienne Souad Massi accompagnée du grand batteur marocain Mokhtar Samba. Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) ce spectacle de Souad Massi est le second du cycle musical "Voix de femmes" ouvert vendredi au théâtre de verdure Laadi Flici par la chanteuse marocaine Hindi Zahra.

Devant quelques centaines de fans qui ont fait le déplacement, Souad Massi a revisité, avec la touche rythmique de Mokhtar Samba, le répertoire de ses premiers succès des albums "Raoui" (2001) et "Mesk ellil" (2005) dont "Ghir Enta", ou encore "Ya Qelbi" repris par ses admirateurs. S'il est déjà connu par cœur du public, le répertoire de

la chanteuse a cependant revêtu un tout autre habit instrumental oscillant entre la country, la salsa et la bossanova. Cependant c'est ces nouveaux instruments et les rythmes variés qui font la beauté des chansons de cette chanteuse ambitieuse.

Guitare sèche à la main, Souad Massi a également gratifié son public de plusieurs titres de son dernier opus, sorti en 2015 sous le titre "El Moutakallimoun", un hommage à la poésie arabe, après avoir été la chanteuse de textes algériens populaires, dans des titres comme "Lastou Adri" ou "El Houria".

Pour sa part, le public n'a pas caché son enthousiasme de la prestation de l'artiste. Il a chanté avec elle depuis le début de la soirée et il a dansé sous les rythmes variés de ses chansons. "C'est un plaisir d'assister aux spectacles de Souad Massi. Il y a toujours de la nouveauté dans ses chansons et elle respecte son public", déclare une jeune fille accompagnée de ses parents. Native d'Alger, Souad



Massi a évolué au sein du groupe rock Atakor puis se tourner vers le flamenco avant de signer avec un label français, ce qui lui permet d'enregistrer deux albums avant de chanter en duo avec les Français Marc Lavoine et Florent Pagny puis avec le

Sénégalais Ismael Lo.

En 2006 elle a été distinguée du prix des victoires de la musique en France avant de s'essayer en 2014 au cinéma en faisant une apparition dans "Eyes of a thief" de la réalisatrice palestinienne Najwa Najjar.

Ouvert vendredi le cycle musical voix de femmes se poursuit jusqu'au 24 juillet avec encore au programme un concert de la chanteuse malienne Rokia Traoré.

A.S

Festival arabe de Djemila

Soirée maghrébine en ouverture

La douzième édition du Festival arabe de Djemila s'est ouverte dans la nuit de samedi à dimanche avec une soirée maghrébine par excellence, en présence du ministre de la Communication, des autorités locales de la wilaya de Sétif et d'un public nombreux. L'assistance a vécu des moments de pur bonheur dans une soirée placée sous le signe de la musique maghrébine. Le chanteur algérien Imad Bacha a ouvert le bal en gratifiant le public avec "Ana assli chaoui", "Ya ledjamala" et "Ma zal al hal" du regretté

cheb Hasni. Le marocain Hatem Ammour a pris le relais et lancé "Allo finek" et "Ana laoual", chaleureusement accueillies par l'assistance. La Mauritanienne Mona Dandani, cheb Djilani de Libye et la Tunisienne Dorsaf Hamadani se sont succédé sur scène gratifiant les présents d'un cocktail riche et diversifié de la musique maghrébine authentique. Avant l'ouverture de cette 12^{ème} édition du Festival arabe de Djemila, le directeur général de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI),

Lakhdar Bentorki, a annoncé que des stars de la chanson arabe prennent part à cette nouvelle édition du festival dont Wael Djaasar (Liban) et Haythem Khalayli (Palestine) et Saber Rebai (Tunisie). M. Bentorki a également signalé que les promus de l'émission de la télévision algérienne dédiée au chant "Alhan oua chabab" participeront à cette édition. Il a aussi affirmé que l'ONCI œuvre à promouvoir le Festival arabe de Djemila et à le placer parmi les événements phare de la scène culturelle arabe. L.B

Festival arabe d'Oran du film arabe

Le documentaire "Emir Abdelkader" un cri face à l'extrémisme

Le réalisateur tunisien, Akram Adouani du documentaire "Emir Abdelkader" projeté samedi dans le cadre de la compétition du festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), a souligné que ce film consacré à une personnalité historique et militaire arabe dépassant les frontières, est "un cri face à l'extrémisme". Dans une déclaration à la presse en marge de la projection de son film à la cinémathèque d'Oran, le réalisateur a rappelé que la guerre menée par l'Emir Abdelkader contre l'occupation française n'était pas idéologique, mais pour libérer le pays. Le réalisateur estime que ce film produit par une société tunisienne qu'il n'est pas toujours nécessaire, en abordant la mémoire arabe, de se focaliser sur les actes d'héroïsme et les réalisations militaires, mais de

mettre en évidence des valeurs humaines, ajoutant que l'Emir Abdelkader le combattant est porteur d'un projet humanitaire et civilisationnelles. "Nous avons tenté à travers ce film de consacrer l'idée que l'Emir Abdelkader n'est pas seulement une personnalité algérienne et que son aura et ses ambitions ont dépassé les frontières de son pays. Il avait des projets politiques pour libérer toute la région du Maghreb arabe et économiques dont sa contribution à la création de la route Damas (Syrie) Beyrouth (Liban) et du canal de Suez en Egypte, en plus de ses positions de défense des chrétiens", a-t-il déclaré.

Produit en 2015, ce documentaire relate l'itinéraire du fondateur de l'Etat algérien moderne en l'occurrence, l'Emir Abdelkader (1808-1883), sa vie

périple spirituelle, ses hauts faits, sa résistance au colonialisme français, ses batailles et ses positions humaines.

Le réalisateur a introduit dans son film des contributions l'historien et chercheurs algériens, arabes et étrangers spécialisés dans l'étude de cette figure emblématique sous divers angles et de petit fils Djaafar El hosseini. Le film "Beyrouth Balkans" de Nicolas Khoury qui a ouvert le bal de la compétition dans la catégorie des documentaires dans cette édition du FIOFA propose une comparaison entre les villes de Beyrouth (Liban) et Sarajevo (Bosnie) qui ont beaucoup de similitudes (quartiers, rues et la guerre civile). Ce film de 53 minutes de coproduction (Liban et Qatar) aborde l'histoire d'un jeune libanais, Ahmed qui, désespéré de

la situation prévalant en Liban, émigre à Sarajevo pour vivre avec sa famille et son vieux père qui reste nostalgique de Beyrouth d'avant guerre.

Le programme de la première journée de la compétition a comporté aussi la projection d'un documentaire intitulé "Choucha", une coproduction (Mauritanie-France). Réalisé par Soufi Jibril Dialo, ce film traite de la question des réfugiés libyens et leur situation dans les camps éponyme, situé au sud de la Tunisie.

L'évaluation de ces œuvres documentaires est confiée à un jury présidée par le réalisateur Mourad Ben Cheikh de la Tunisie et composé de l'actrice et productrice libanaise Carole Aboud, du réalisateur et producteur radio Djamel Hazourli d'Algérie et de Michel Serseau de France. F.H

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Opéra d'Alger
25 juillet :
La troupe Beyond Bollywood animera la première soirée avec un spectacle qu'Alger sera la deuxième ville à découvrir, après Londres. Terrasse du Sofitel Algiers Hamma Garden
Jusqu'au 29 juillet :
Soirées musicales dans le cadre de Duck It Summer 2016
Esplanade de Riad El Feth Du 30 juillet au 4 août
La manifestation cinématographique "Ciné plage".
Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem
Jusqu'à la fin du mois de juillet :
Exposition de peinture "25^{ème} anniversaire du décès de Mohammed Khadda".
Cirque national d'Algérie
Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes)
Jusqu'au 30 juillet :
Spectacles du cirque Il Florelegio.
Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)
Jusqu'à la fin du mois de juillet :
Exposition "Genèse II, une collection qui s'agrandit" avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.
Ville de Tizi Ouzou, commune de Souamaâ
jusqu'au 31 juillet :
Festival itinérant Raconte-Arts.

Coupe de la Confédération (Gr. A) 4e journée Le MOB s'envole pour Lubumbashi

■ Le MO Béjaia, représentant algérien en phase de poules de la Coupe de la Confédération (CAF), s'est envolé samedi pour Lubumbashi (RD Congo) via Le Caire, pour affronter mercredi le TP Mazembe (15h30 locales et algériennes) en match comptant pour la 4e journée (Gr. A) de l'épreuve.

Par Racim N.

En vue de cette opposition qui s'annonce importante pour le passage au dernier carré, l'entraîneur des "Crabes", Nacer Sendjak, a fait appel à 18 joueurs dont trois gardiens de but, à savoir Rahmani, Daif et Sidi Salah.

Le MOB sera néanmoins amoindri des services du défenseur Salim Benali, suspendu pour quatre matchs par la CAF, ainsi que de l'attaquant Ahmed Messaâdia, blessé.

Les deux nouvelles recrues, le milieu de terrain franco-algérien Youcef Touati et le défenseur Farid Cheklam, n'ont pas encore



été qualifiés pour prendre part à l'épreuve continentale.

L'autre match du groupe A entre les Ghanéens de Medeama et les Tanzaniens des

Young Africans se jouera, quant à lui, le mardi 26 juillet.

Le MOB a bien entamé la phase de poules, en s'imposant d'abord à domicile face aux

Young Africans (1-0) avant de tenir en échec Medeama à l'extérieur (0-0) et le TP Mazembe à Béjaia (0-0).

Au terme de la 3e journée, le

MOB occupe la deuxième place (5 pts) de son groupe A, devancé de deux unités par le leader, le TP Mazembe.

R. N.

Ligue 1 française/Olympique Lyon

La prolongation de contrat de Rachid Ghezzal au point mort

Les négociations entre l'Olympique Lyon (Ligue 1

française de football) et l'ailier international algérien Rachid Ghezzal pour une prolongation de contrat n'avancent toujours pas, rapporte samedi le quotidien Le Progrès.

Ghezzal (24 ans) ne dispose plus que d'un an de contrat à Lyon, et le club rhodanien pourrait s'activer pour lui trouver un éventuel remplaçant, ajoute la même source.

Selon le journal français, "il

est difficile d'imaginer le président du club Jean-Michel Aulas le laisser partir libre dans un an".

Révélation de l'OL lors de la deuxième partie de l'exercice précédent (8 buts et 7 passes décisives), Ghezzal est fortement convoité, notamment en Angleterre.

L'entraîneur de l'OL, Bruno Genesio, a indiqué qu'il souhaitait "clôre rapidement" le dossier

de Ghezzal, d'autant qu'il le considère comme l'un des cadors du club vice-champion de France.

En attendant d'être fixé sur son avenir, Ghezzal a été retenu dans une liste de 20 joueurs pour affronter samedi soir (20h00 algériennes) au Portugal le Sporting Lisbonne où évolue l'attaquant international algérien Islam Slimani.

R. S.

Match amical

Premier but de Feghouli avec West Ham

L'INTERNATIONAL algérien Sofiane Feghouli a inscrit son premier but sous les couleurs de sa nouvelle équipe West Ham (Premier League) à l'occasion du match de préparation contre Karlsruhe (division 2 allemande) 3-0, disputé samedi en Autriche.

Le joueur algérien a marqué le second but des Hammers à la 17e minute de la partie d'un tir à ras des 25 mètres qui a trompé la vigilance du gardien de Karlsruhe.

Auteur d'un bon match, le N.7 de West Ham a été auparavant à l'origine du premier but de Carrol (9'). Le troisième but est l'œuvre de Fletcher à dix minutes de la

fin de la rencontre. Cette rencontre contre Karlsruhe est la troisième et dernière des coéquipiers de Feghouli à l'occasion du stage effectué en Autriche en prévision de la nouvelle saison.

West Ham entamera la saison par un match du tour préliminaire de l'Europa League face au club slovène du NK Domzale jeudi prochain à 20h45 à Domzale.

Libre de tout engagement après six ans passés à Valence (Espagne), Feghouli s'est engagé pour trois ans avec les Hammers.

R. S.

Leicester City bat Celtic Glasgow aux tirs au but

But somptueux de Mahrez

LE CELTIC Glasgow, champion d'Ecosse, a tenu tête à son alter ego de Premier League, Leicester, 1 à 1, samedi lors d'un match amical dans le cadre la Coupe internationale des champions.

Mais, puisqu'il faut un vainqueur, Leicester City l'a emporté aux tirs au but 6 à 5. Le tir victorieux a été marqué par Daniel Amartey après que le gardien Kasper Schmeichel ait détourné une tentative de James Forrest.

C'est l'Algérien Ryadh Mahrez, joueur de l'année de la saison passée, qui a donné l'avantage à Leicester en début

de seconde période après un exploit personnel.

Le Celtic, qui ira affronter Astana mercredi pour le 3e tour préliminaire aller de la Ligue des champions, a égalisé grâce au jeune défenseur irlandais Eoghan O'Connell juste avant l'heure de jeu.

Les Foxes vont s'envoler maintenant pour les Etats-Unis pour y affronter le Paris Saint-Germain, le 31 juillet en Californie, avant de rencontrer le FC Barcelone, en Suède, le 3 août, toujours pour le compte de la Coupe internationale.

O. B.

Transfert

Djamel Abdoun résilie son contrat avec le FC Veria

L'ANCIEN international algérien Djamel Abdoun, sous contrat jusqu'en juin 2017, a résilié son contrat avec le FC Veria (Grèce), rapporte samedi le magazine Francefootball. Agé de 30 ans, l'ancien milieu de ter-

rain du FC Nantes (Ligue 1 française) est désormais libre de s'engager où il le souhaite. Elu meilleur joueur du Championnat grec en 2013 avec l'Olympiakos le Pirée, Djamel Abdoun a connu ces dernières années beaucoup

de difficultés à s'imposer là où il est passé, notamment à Nottingham Forest. En sélection algérienne, Abdoun avait pris part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2010 en Angola.

R. T.

AfroBasket U18 (2e journée)

Victoire de l'Algérie face au Gabon (84-52)

LA SÉLECTION algérienne de basket-ball U18 s'est imposée face à son homologue gabonaise sur le score de 84 à 52, en match comptant pour la 2e journée du groupe "A" du championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputé samedi à Kigali.

Le "Cinq" algérien a été exempté de la première journée de compétition, après le forfait de dernière minute du Zimbabwe.

Pour leur deuxième sortie à l'AfroBasket U18, les Algériens seront opposés à la Côte d'Ivoire, dimanche (18h15 heure

algérienne).

Lors de la 3e journée de compétition prévue mardi, les Algériens seront opposés au Mali (17h00), avant de conclure la phase de poules face au pays hôte le Rwanda, mercredi (17h00).

Les quatre premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale, alors que les autres équipes disputeront les matchs de classement.

Le groupe "B" est, lui, composé de l'Egypte, de la Tunisie, du Bénin, de l'Angola, de la RD Congo et de l'Ouganda.

Le vainqueur et le finaliste de

ce championnat d'Afrique U18 qui se poursuit jusqu'au 31 juillet à Kigali, seront qualifiés pour le championnat du Monde U19, prévu en Egypte en 2017.

Résultats partiels de la 2e journée :

Groupe A :
Gabon - Algérie 52-84
Rwanda - Côte d'Ivoire 17h00

Classement :	Pts	J
1. Rwanda	2	1
- Algérie	2	1
- Mali	2	1
- Gabon	2	2
5. Côte d'Ivoire	1	1.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Larbaa n'Ath Irathen

Découverte du corps sans vie d'un homme

LE CORPS sans vie d'un homme a été découvert samedi dans un chantier au lieu-dit Tizi n'Semlal dans la localité de Larbaa n'Ath Irathen (27 km à l'est de Tizi-Ouzou), a-t-on appris dimanche de la Protection civile.

Le corps inanimé de la victime (43 ans) a été retrouvé, vers 21h samedi, allongé dans la cours d'une bâtisse en construction, a-t-on indiqué de même source. Il serait victime d'un accident de chantier, selon les premières conclusions de l'en-

quête menée par les services de sécurité, a-t-on appris de sources sécuritaires locales.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé au transport d'un corps sans vie d'une femme âgée de 40 ans retrouvée, vendredi dernier, pendue dans une chambre du domicile familial à Tizi-Rached, et de celui d'un homme découvert, samedi, pendu à un arbre dans un champ à Maatkas, a-t-on appris de la Protection civile.

K. L.

Smara occupée

Les forces marocaines répriment une manifestation des diplômés chômeurs sahraouis

LES FORCES marocaines ont intervenu vendredi contre une manifestation pacifique organisée par des dizaines de diplômés chômeurs sahraouis dans la ville occupée de Smara, a indiqué le ministère des territoires occupés et de la communauté sahraouie établie à l'étranger.

Selon la même source, citée par l'agence de presse sahraouie SPS dimanche, la coordination des diplômés chômeurs sahraouis a appelé toute la

population dans la ville occupée de Smara à participer à une manifestation pour dénoncer la politique de l'exclusion systématique menée par l'Etat d'occupation marocain contre les Sahraouis et leurs droits au travail et à une vie décente. Les forces marocaines en uniforme et en civil ont assiégé le lieu de la manifestation avant d'intervenir par la force pour disperser les chômeurs sahraouis, laissant plusieurs blessés par eux, a-t-elle ajouté.

R. M.

Festival du cinéma africain de Khouribga

«La route d'Istanbul» de Rachid Bouchareb primé

Le long métrage de fiction «La route d'Istanbul» du réalisateur franco-algérien Rachid Bouchareb a remporté le Prix du meilleur scénario au 19^e Festival du cinéma africain qui a pris fin samedi à Khouribga (sud-ouest du Maroc), rapporte la presse marocaine. En compétition officielle avec quatorze autres longs métrages issus de douze pays, le film sorti en 2016 évoque le calvaire d'une mère pour récupérer sa fille partie en Syrie pour rejoindre les groupes terroristes, et la convaincre de revenir en Belgique, son pays natal. Par cette œuvre coproduite par l'Algérie, la France et la Belgique, le réalisateur d'«Indigènes» traite de la radicalisation et de l'extrémisme à travers l'histoire d'une adolescente qui, influencée par la pensée

radicale d'un jeune, décida de l'accompagner en Syrie.

Coscénarisé avec l'écrivain Yasmina Khadra, Olivier Lorelle et Zoe Galeron, le film qui a participé à la dernière Berlinale 2016, se veut un récit sur le désarroi et la souffrance des parents de «djihadistes», selon son réalisateur. Quinze films ont concouru pour décrocher les différents prix de la compétition officielle, dont le jury est présidé par le sociologue français Edgar Morin. Le Grand prix du festival est revenu au film éthiopien «Lamb» de Yared Zelek, alors que le réalisateur marocain Said Khallaf s'est adjugé le Prix spécial du jury pour son film «A mile in my shoes». Fondé en 1997, le festival du cinéma africain à Khouribga vise à promouvoir le cinéma africain, représenté à tra-

Médéa

Plus de 80 hectares de couvert végétal réduits en cendres

PLUS DE 80 hectares de couvert végétal ont été réduits en cendres à travers la wilaya de Médéa, suite à des incendies de forêt survenus ces quatre derniers jours, selon la Protection civile. Les pertes les plus importantes ont été enregistrées lors d'un incendie qui s'est produit jeudi dernier au lieu-dit Ez-zaouia, commune de Benchicao, où 15 hectares de plantations sylvicoles, 13 hectares de maquis et 40 hectares de broussailles ont été détruits par le feu, a indiqué la même source. Plusieurs hectares de pins d'Alep et de maquis ont

été également ravagés par les flammes, dans des incendies de forêt survenus successivement à Oued Awgad, commune d'Ouled Bouachraa, Ouled Djiar, dans la commune de Sidi-Naamane (Est), Beni Boubaker, à El-Aissaouia, et Achir, relevant de la commune de Kef Lakhdar, a-t-on ajouté. Les services de la Protection civile déplorent, en outre, la destruction de pas moins de 280 bottes de paille et six quintaux de blé et d'avoine, lors de feux de récolte qui ont eu lieu, durant cette période, à El-Omaria et Kef-Lakhdar.

R. N./APS

80 morts dans un attentat-suicide



Loumis

Djalou@hotmail.com

Bouira/Pour exiger l'amélioration de leur cadre de vie

Des citoyens manifestent à Rafour

■ Un millier de citoyens de la localité de Rafour relevant de la commune de M'Chedallah (Est de Bouira) ont pris part dimanche à une marche pacifique pour réclamer l'amélioration de leur cadre de vie.

Par Ihsane D.

Les manifestants, dont des femmes, répondaient à un appel lancé par un «Collectif des habitants de Rafour (CHR)» ainsi que par le mouvement associatif de la région, en se rassemblant dès 8 heures sur la principale placette de la ville avant de s'ébranler en procession vers le siège de la daïra de M'Chedallah. Selon leur plateforme de revendications remise aux responsables locaux ainsi qu'à la presse, les manifestants réclament l'amélioration de leur cadre de vie à Rafour où, selon eux, «beaucoup de commodités de vie indispensables y manquent cruellement notamment l'eau, le gaz et les routes».

«Nous réclamons surtout la réalisation d'un réservoir d'eau potable en vue d'alimenter de façon régulière notre localité et toute la commune pour faire face

à la sécheresse et aux coupures répétées d'eau potable», ont indiqué des manifestants à l'APS.

Brandissant pancartes et banderoles, les protestataires réclament également aux autorités locales de doter cette localité de toutes les structures nécessaires (maison de jeunes, stade, salles de sport) et autres édifices administratifs en vue de rapprocher davantage l'administration du citoyen.

Les manifestants demandent entre autres le renforcement de la commune de M'Chedallah et surtout le village de Rafour en électricité notamment en cette période d'été, et l'aménagement du boulevard principal de la ville de Rafour et différents quartiers qui se trouvent dans un état lamentable, a-t-on constaté.

Ils revendiquent en outre l'achèvement du projet de réalisation d'un réseau d'assainissement pour la localité de Rafour ainsi que la construction d'une

polyclinique pour offrir les soins nécessaires aux malades du village sans que ses habitants ne se déplacent ailleurs.

Aucun incident n'a entaché cette action de protestation qui s'est déroulée dans le calme.

Des responsables de la daïra de M'Chedallah ont reçu des représentants des manifestants qui leur ont remis la plateforme de revendications.

Toutefois, aucun responsable local n'était disponible pour connaître la réaction par rapport à cette action de protestation et aux revendications soulevées par les habitants de Rafour.

I. D./APS

La route qui tue

Treize morts en 24 heures

TREIZE PERSONNES ont été tuées et 26 autres blessés dans douze accidents de la circulation survenus en 24 heures, au niveau national, indique dimanche un communiqué de la Protection civile.

La wilaya de Skikda déplore l'accident le plus lourd avec deux personnes décédées, dans la commune de Zitouna.

Les noyades ont également fait des victimes, durant la même période, dont trois morts dans la wilaya de Annaba, noyés dans une plage autorisée à la baignade, alors qu'une personne a péri, dans une mer agitée, dans la wilaya de Jijel.

S'agissant du dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis et feu de récolte, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de dix incendies de forêt, trois incendies de maquis et dix incendies de broussailles, récolte et arbres fruitiers.

R. N.

Hamid M.